

Parallèlement et à partir de la même évaluation, tous les autres créanciers bilatéraux sont encouragés à apporter leur propre contribution en accordant à ces pays des conditions comparables.

VII. Réussir l'insertion des pays en transition dans l'économie mondiale

51. La fin de la guerre froide a donné un élan décisif à la mondialisation en offrant la possibilité aux anciennes économies socialistes de prendre pleinement leur place dans l'économie mondiale.

52. Nous saluons les bons résultats économiques obtenus par de nombreux pays en transition qui se sont engagés sur la voie de la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles. De nombreux pays, notamment en Europe centrale, ont résolument engagé des programmes de stabilisation et de réformes structurelles; ils ont bénéficié d'une forte croissance l'année dernière. D'autres pays de la région qui n'ont pas encore procédé à des réformes sont aujourd'hui à la traîne. La plupart des pays de l'ex-Union soviétique ont commencé les réformes après ceux de l'Europe centrale, mais beaucoup d'entre eux devraient connaître une croissance positive cette année. Nous encourageons tous les pays en transition à poursuivre leurs réformes économiques afin d'améliorer leurs résultats ou de consolider leurs acquis. La BERD joue un rôle important en soutenant ces réformes et nous nous félicitons de l'accord conclu sur l'augmentation de son capital.

53. Nous soutenons les efforts de l'Ukraine pour poursuivre les réformes politiques et économiques et s'intégrer davantage à l'économie mondiale. À cet égard, nous nous félicitons du dernier accord conclu avec le FMI et nous encourageons l'Ukraine à mettre en œuvre l'intégralité du programme de réformes convenu.

Nous accueillons avec satisfaction la Déclaration du Sommet de Moscou relative à l'Ukraine et l'engagement pris par le Président Koutchma de fermer le réacteur n° 1 de Tchernobyl d'ici la fin de 1996, dans le cadre du programme de fermeture de toute la centrale d'ici l'an 2000. Nous réaffirmons notre attachement à la mise en œuvre intégrale du Mémoire d'accord conclu avec l'Ukraine en étroite coopération avec ce pays et avec les institutions financières internationales. À cet égard, nous nous félicitons des décisions déjà prises en matière financière par la communauté internationale et nous insistons pour que toutes les parties concernées respectent le calendrier arrêté pour la mise en œuvre du programme global.